

# Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue par la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour confirmer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: [www.ri-research.com](http://www.ri-research.com) et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

Edition : 01 24 : 11 : 2008

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET FABRICANT		
<b>Nom du Produit</b>	<b>FRESH COTTON</b>	
<b>Description</b>	Un parfum de linge propre, à utiliser dans le distributeur Microfresh.	
<b>Fabricant</b>	Ambius, 3 Rue de Rome, BP19, Rosny sous Bois, Cedex, 93114, France, Telephone: +33 (0) 1 48 94 92 93, Ambius, Ingberthoeweg 17, 2630 Aartselaar, Belgium, Telephone: +32 (0)3 450 65 00, Ambius, 47, Rue de la Chapelle, L-4967 Luxembourg, Luxemburg, T: +32 3 450 65 00	
2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS		
<b>Classification (Fourniture – Utilisation) : Conformément a la Directive CE 1999/45.</b>		
<b>N</b>	<b>Dangereux pour l'environnement</b>	<b>R51,53</b> Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Effets préjudiciables physiques, chimiques, significatifs pour la santé des êtres humains et environnementaux (Cf. aussi case 11):</b>		
Aucun effet préjudiciable attendu dans des conditions normales de manutention et d'utilisation.		
3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)		
%p/p	Nom Courant*/Chimique, Elincs/Einecs et CAS des ingrédients	Classification CE 1999/45
>20.0<30.0	Propanol,1(or 2)-(2-methoxymethylethoxy) EINECS : 252-104-2 CAS : 34590-94-8	Non classifié. Substance avec une Limite d'exposition sur le lieu de travail de la communauté (se référer à la case 8).
>7.5<10.0	Tetrahydro-2-isobutyl-4-methylpyran-4-ol, mixed isomers (cis and trans) ELINCS : 405-040-6 CAS : 63500-71-0	X <sub>i</sub> : R36
>5.0<7.5	7-Octen-2-ol, 2-methyl-6-methylene-, dihydro deriv. EINECS : 258-432-2 CAS : 53219-21-9	X <sub>i</sub> : R36/38
>5.0<7.5	Ethanone,1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl) EINECS : 259-174-3 CAS : 54464-57-2	N : R51,53
>2.5<5.0	Acetic acid, (1-oxopropoxy)-, 1(3,3-dimethylcyclohexyl) ethyl ester (9CL) ELINCS : 431-700-8 CAS : 236391-76-7	N : R51,53
>2.5<5.0	Cyclohexanol, 4-(1,1-dimethylethyl)-, acetate EINECS : 250-954-9 CAS : 32210-23-4	N : R51,53
>2.5<5.0	1,6-Octadien-3-ol, 3,7-dimethyl EINECS : 201-134-4 CAS : 78-70-6	X <sub>i</sub> : R38
>2.5<5.0	4,7, Methano-1H-inden-6-ol, 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-, acetate EINECS :226-501-6 CAS :5413-60-5	R52,53
>2.5<5.0	Ionone, methyl EINECS : 215-635-0 CAS : 1335-46-2	N : R51,53
>1.0<2.5	3-Buten-2-one, 3-methyl-4-(2, 6, 6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl) EINECS : 204-846-3 CAS :127-51-5	R52,53
>1.0<2.5	Benzoic acid, 2-hydroxy-, pentyl ester EINECS : 218-080-2 CAS : 2050-08-0	N : R51,53
>1.0<2.5	4,7, Methano-1H-inden-6-ol, 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-, propanoate EINECS : 241-514-7 CAS : 17511-60-3	N : R51,53
>1.0<2.5	Terpineol EINECS : 232-268-1 CAS : 8000-41-7	X <sub>i</sub> : R38
>1.0<2.5	Benzeneethanol EINECS : 200-456-2 CAS : 60-12-8	X <sub>i</sub> : R36
>1.0<2.5	2-Buten-1-ol, 2-ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl) EINECS : 248-908-8 CAS : 28219-61-6	X <sub>i</sub> : R38
>0.5<1.0	6-Octadien-1-ol, 3,7-dimethyl EINECS : 203-375-0 CAS : 106-22-9	N : R50,53
>0.1<0.5	Methaone, diphenyl EINECS : 204-337-6 CAS : 119-61-9	X <sub>i</sub> : R38, R43 N : R51,53
>0.1<0.5	Ethanone, 1-(2-naphthalenyl) EINECS : 202-216-2 CAS : 93-08-3	N : R50,53
>0.1<0.5	1H-3a,7-methanoazulene,2,3,4,7,8,8a-hexahydro-3,6,8,8-tetramethyl-,[3R-3.alpha.,3a.beta.,7.beta.,8a.alpha.] EINECS : 207-418-4 CAS : 469-61-4	N : R51,53
		X <sub>n</sub> : R65
		N : R50,53

FRESH COTTON

<b>4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI “ EFFETS PREJUDICABLES ” DANS CASE 2)</b>	
<b>Inhalation</b>	Sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Prendre des mesures de soutien s'il y a lieu et demander conseil à un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface et ne pas laisser ce qui s'écoule contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Retirer et laver immédiatement les vêtements contaminés. Laver à fond la surface affectée avec du savon et de l'eau. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Si inconscient, mettre dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. Si conscient, donner au patient jusqu'à ½ litre d'eau à boire. Demander conseil à un médecin.
<b>Equipements de secours suggérés</b>	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
<b>Note au médecin</b>	D'autres informations sur toutes les formules Rentokil Initial sont logées avec le 'National Poisons Information Service' au R-U.

<b>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	
<b>Type d'extincteur</b>	Utiliser du gaz carbonique, de la mousse, de l'eau ou des extincteurs à poudre inerte.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
<b>Dangers spéciaux d'exposition</b>	Aucun.

<b>6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL</b>	
<b>Précautions individuelles (Cf. aussi case 8)</b>	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
<b>Précautions environnementales</b>	Le présent produit est classé comme dangereux pour l'environnement. Ne pas s'approcher des collecteurs, des eaux de ruissellement et de nappe, et du sol.
<b>Procédure de nettoyage (Cf. aussi case 13)</b>	Absorber le déversement avec un matériau inerte, tel que sable, terre ou sciure. Transférer dans un conteneur approprié en vue d'une mise en décharge ultérieure.

<b>7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)</b>	
<b>Manutention</b>	Aucune prescription de manutention spécifique.
<b>Stockage</b>	Stocker dans le conteneur d'origine dans un lieu frais, sec, aéré hors de portée des enfants et à l'écart de toute nourriture, boisson et aliments pour animaux.

<b>8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	
<b>Norme d'exposition - Directive CE/98/24 (1<sup>e</sup> Directive IOELV)</b>	La limite d'exposition au travail (WEL) pour Propanol,1(or 2)-(2-méthoxyméthylethoxy) est 50ppm/308 mg/m <sup>3</sup> exposition à long terme (moyenne pondérée en temps 8 heures)
<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Propanol,1(or 2)-(2-méthoxyméthylethoxy) est désigné comme (2-méthoxyméthylethoxy) propanol dans la Directive CE/98/24 (1 <sup>e</sup> Directive IOELV). Lorsqu'il peut y avoir exposition, des contrôles d'ingénierie, plutôt que la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI), devraient être utilisés. Une fois l'évaluation des risques effectuée, les EPI suivants peuvent être nécessaires:
<b>Protection des yeux</b>	Protection des yeux appropriée telle que lunettes à écrans latéraux.
<b>Protection des mains</b>	Protection des mains appropriée telle que gants.
<b>Protection de la peau</b>	Protection de la peau appropriée telle que combinaison complète.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire convenable comme un appareil de respiration indépendant.
<b>Contrôles Environnementaux d'exposition</b>	Utiliser uniquement conformément aux instructions données. Une évaluation écologique des dangers n'indique pas de restrictions spécifiques quant à un rejet environnemental.

<b>9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>			
<b>Apparence et odeur</b>			
<b>pH</b>	Non déterminé.	<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non applicable.
<b>Densité (tapee / vrac) / Gravité spécifique</b>	0.953-0.963 à 20°C	<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair</b>	84°C (conteneur fermé)	<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable.
<b>Inflammabilité</b>	Non applicable.	<b>Combustibilité</b>	Combustible.
<b>Point d'ébullition/plage</b>	Non déterminé.	<b>Propriétés oxydantes</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé.	<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable.	<b>Coefficient de Partage</b>	Non applicable.
<b>Viscosité</b>	Non déterminé.	<b>Autres données</b>	Aucune connue.

## FRESH COTTON

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

<b>Conditions à éviter</b> <b>Matériaux à éviter</b> <b>Produits de dégradation dangereux</b>	Eviter les températures extrêmes, telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 40°C. Eviter le contact avec des agents d'oxydation. Aucun.
---	--

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)


<b>Toxicité aiguë</b>	orale inhalation cutanée	Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
<b>Corrosivité/ Irritation</b>	peau yeux voies respiratoires	Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
<b>Sensibilisation</b>	Peau respiratoire	Ne contient aucun sensibilisateur respiratoire connus.
<b>Toxicité à doses répétées</b>		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
<b>Mutagénicité</b>		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet mutagène.
<b>Cancérogénicité</b>		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet carcinogène.
<b>Toxicité de la reproduction</b>	Fertilité Développement	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet sur la fertilité. Le produit ne contient aucun composant connu comme étant toxique pour le système reproductif.
<b>Autres informations</b>		Aucune connue.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Informations générales</b>	Le présent produit est classé comme toxique pour les organismes aquatiques et peut causer des effets préjudiciables à long terme en milieu aquatique. Toutefois, lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions données, il ne faut pas s'attendre à ce que le rejet contrôlé du produit cause une contamination environnementale.
<b>Données d'écotoxicité</b>	Non déterminé.
<b>Mobilité</b>	Non déterminé.
<b>(de constituants appropriés)</b>	
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Non déterminé.
<b>(de constituants appropriés)</b>	
<b>Potentiel Bioaccumulatif</b>	Non déterminé.
<b>(de constituants appropriés)</b>	
<b>Autres effets préjudiciables</b>	Aucune connue.

## 13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE

<b>Mise en décharge de déchets / conteneurs:</b>	Le présent produit est dangereux pour l'environnement. Ne pas rejeter les eaux de lavage des déchets ou les déchets dans les égouts, collecteurs ou cours d'eau. Dans les circonstances normales, les conteneurs de déchets / vides seront mis en décharge par Ambius.
<b>Classification des Ingrédients. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))</b>	Pour obtenir des renseignements concernant l'évacuation des produits, veuillez contacter Ambius. Tél. : + 44 90)1293 858 000
<b>Note relative à la mise en décharge</b>	La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)				
No UN	UN3082	No Reference Tremcard	90GM6-III	CODE RIS  Non applicable.
Catégorie de transport	3	UK Hazchem EAC	●3Z	
ADR 2007 (route internationale) Nom d'expédition correct Exceptions – Quantité limitée Prescriptions spéciales	<b>Classe 9</b> <b>ADR HIN 90</b> ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ACETYLTETRAMETHYLOCTALINE; ROMANDOLIDE). La quantité maximale par récipient interne est 5 litres. La quantité maximale de l'emballage externe est 30 litres. Packs groupés uniquement. Non exigé. <b>Groupe III emballage</b>			ETIQUETTES   
IMDG 2006 (mer) Nom d'expédition correct Exceptions – Quantité limitve Prescriptions spéciales	<b>Classe 9</b> <b>IMDG EMS F-A, S-F</b> ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ACETYLTETRAMETHYLOCTALINE; ROMANDOLIDE). La quantité maximale par récipient interne est 5 litres. La quantité maximale de l'emballage externe est 30 litres. Packs groupés uniquement. Polluant marin. <b>Groupe III emballage</b>			
Note de Transport	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

15 Informations réglementaires (informations d'hygiène et de sécurité (cf. aussi case 2))	
Phrases de sécurité	S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Phrases d'étiquetage supplémentaires	Contient citronellol, geraniol, coumarin et eugenol. Peut produire une réaction allergique.
Législation	L'étiquetage est conforme aux réglementations du R-U mettant en vigueur la Directive européenne 1999/45. D'autres besoins d'étiquetage peuvent être nécessaires selon d'autres lois nationales. En dehors du R-U, l'enregistrement de ce produit peut être nécessaire avant son utilisation et toute autre exigence locale doit toujours être respectée. Les informations fournies sur la fiche de données de sécurité (SDS) <b>ne</b> constituent <b>pas</b> une évaluation en conformité aux réglementations COSHH 2002 (Contrôle des substances dangereuses pour la santé), au Royaume-Uni. D'autres mesures ou recommandations nationales doivent être suivies le cas échéant.

16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions	
Informations sur l'emballage	Un conteneur plastique de 250ml et de 1 litre avec bouchon à vis.
Révisions Texte des phrases de risque (De la case 3 – Ceci concerne uniquement les ingrédients. Cf. la case 2 pour les phrases de risque du produit)	Sans objet. R36 : Irritant pour les yeux. R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. R38 : Irritant pour la peau. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50,53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51,53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52,53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
	SDS994 01

## FRESH COTTON

No FDS : 994-FRA

Edition : 01

24 : 11 : 2008

Page 4 / 4

**Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.

Copyright © (2008) Rentokil Initial plc, European Technical Centre, Units 7 & 8 Foundry Court, Foundry Lane, Horsham, West Sussex. RH13 5PY. United Kingdom.

Telephone: +44 (0) 1293 858000 Fax: +44 (0) 1403 214101 Web: <http://www.ri-research.com>